RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00296
Numéro SIREN : 395 006 398
Nom ou dénomination : COUTIER DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 7968

FIREX Audit
Commissaire aux comptes
2, Place du Paisy
69570 Dardilly

Auditeurs Associés Rhône Alpes
Commissaire aux comptes
93, Rue Président Ed. Herriot
69002 Lyon

COUTIER DEVELOPPEMENT – SA

Holding animatrice

975 Route des burgondes
01410 CHAMPFROMIER

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

COUTIER DEVELOPPEMENT - SA

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société COUTIER DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COUTIER DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 105 209 329 euros.

Dans le cadre de notre appréciation des justifications, nous avons vérifié leur caractère approprié, les informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. En outre, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, sur la base des informations disponibles à ce jour, pour vérifier le caractère raisonnable des estimations sur lesquelles repose l'évaluation des titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dardilly, le 25/05/2022

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés Rhône Alpes	FIREX Audit
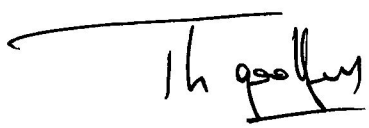	
Philippe GODFROY	Frédéric LAMBERT

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 823 731	383 237	1 440 494	1 531 680	91 187-	5.95-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	71 716	48 640	23 076	32 669	9 593-	29.36-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	105 209 329		105 209 329	89 946 150	15 263 179	16.97
	Créances rattachées à des participations	7 247 509		7 247 509	7 634 837	387 328-	5.07-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	114 352 284	431 877	113 920 408	99 145 336	14 775 072	14.90
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	26 559		26 559	51 459	24 900-	48.39-
	Autres créances	17 987		17 987	27 235	9 248-	33.95-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 261 547		1 261 547	593 412	668 136	112.59
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 306 093		1 306 093	672 105	633 988	94.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	13 408		13 408	139 623	126 215-	90.40-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	115 671 785	431 877	115 239 909	99 957 064	15 282 845	15.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 247 509
(3) Dont à plus d'un an

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes

Attestation de présentation des comptes

implid Bellegarde

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 249 840)	46 249 840	46 249 840		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 111 157	17 111 157		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 080 260	1 929 551	150 709	7.81
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 140 982	30 289 216	1 851 766	6.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 400 179	3 014 188	5 385 991	178.69
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	1 952	1 952		
	Total I	105 984 370	98 595 904	7 388 466	7.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 408	139 623	126 215-	90.40-
	Provisions pour charges				
	Total III	13 408	139 623	126 215-	90.40-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 823 220		6 823 220	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	87 917	16 493	71 424	433.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 542	73 047	9 505-	13.01-
	Dettes fiscales et sociales	2 257 453	1 101 614	1 155 839	104.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10		
	Autres dettes	9 988	30 372	20 384-	67.11-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 242 131	1 221 537	8 020 594	656.60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	115 239 909	99 957 064	15 282 845	15.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 9 242 131 1 221 537

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Attestation de présentation des comptes

Implid Bellegarde

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	249 000	199 034	448 034	465 893	17 858-	3.83-
Chiffre d'affaires NET	249 000	199 034	448 034	465 893	17 858-	3.83-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 756	6 115	359-	5.88-
Autres produits			3	1	2	112.77
Total des Produits d'exploitation (I)			453 793	472 009	18 216-	3.86-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			181 976	398 932	216 956-	54.38-
Impôts, taxes et versements assimilés			434 782	27 476	407 306	NS
Salaires et traitements			245 756	220 115	25 641	11.65
Charges sociales			110 229	93 097	17 132	18.40
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 779	100 779		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			73 438	84 866	11 428-	13.47-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 146 961	925 265	221 695	23.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			693 168-	453 256-	239 912-	52.93-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Attestation de présentation des comptes

implid Bellegarde

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	8 909 801	3 530 402	5 379 398	152.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	71 661	80 724	9 063-	11.23-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	139 623		139 623	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	9 121 085	3 611 126	5 509 959	152.58
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 408	139 623	126 215-	90.40-
Intérêts et charges assimilées (4)	26 137	9 586	16 551	172.66
Différences négatives de change		1 553	1 553-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	39 546	150 763	111 217-	73.77-
2. Résultat financier (V-VI)	9 081 540	3 460 363	5 621 176	162.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 388 372	3 007 107	5 381 265	178.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 055		20 055	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	20 055		20 055	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 248		8 248	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 248		8 248	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 807		11 807	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		7 081-	7 081	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	9 594 933	4 083 135	5 511 798	134.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 194 754	1 068 947	125 807	11.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 400 179	3 014 188	5 385 991	178.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

FIREX AUDIT
3 530 402
Commissaire aux comptes
implid Bellegarde

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 115 239 908.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 448 034.39 Euros et dégageant un bénéfice de 8 400 179.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
La société estime qu'il n'existe pas à cette date d'incertitude significative sur la continuité de son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	1 823 731		
Matériel de transport	70 964		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	752		
TOTAL	1 895 447		
Autres participations	97 580 986		14 875 851
TOTAL	97 580 986		14 875 851
TOTAL GENERAL	99 476 433		14 875 851

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			1 823 731	1 823 731
Matériel de transport			70 964	70 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			752	752
TOTAL			1 895 447	1 895 447
Autres participations			112 456 838	112 456 838
TOTAL			112 456 838	112 456 838
TOTAL GENERAL			114 352 284	114 352 284

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	292 050	91 187		383 237
Matériel de transport	38 295	9 593		47 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	752			752
TOTAL	331 097	100 779		431 877
TOTAL GENERAL	331 097	100 779		431 877

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	91 187				
Matériel de transport	9 593				
TOTAL	100 779				
TOTAL GENERAL	100 779				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 952				1 952
TOTAL	1 952				1 952

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	139 623	13 408	139 623		13 408
TOTAL	139 623	13 408	139 623		13 408
TOTAL GENERAL	141 575	13 408	139 623		15 360
Dont dotations et reprises financières		13 408	139 623		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 247 509	7 247 509	
Autres créances clients	26 559	26 559	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 906	10 906	
Groupe et associés	7 081	7 081	
TOTAL	7 292 055	7 292 055	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 220	23 220		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 800 000	6 800 000		
Emprunts et dettes financières divers	87 729	87 729		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 542	63 542		
Personnel et comptes rattachés	185 327	185 327		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 106	25 106		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 227	14 227		
Autres impôts taxes et assimilés	9 338	9 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10		
Groupe et associés	2 023 643	2 023 643		
Autres dettes	9 988	9 988		
TOTAL	9 242 131	9 242 131		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 800 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	189			

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16. 0000	2 890 615			2 890 615

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 542
Dettes fiscales et sociales	7 613
Total	94 375

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	39 546	9 121 085
Dont entreprises liées		8 981 462

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- COUTIER DEVELOPMENT LLC	1	548 331	100.00	1	1	1 638 513		278 858	147 183		
- SAS FOREX	33 100	1 981-	100.00	33 100	33 100	4 565 257		17 112	49 374-		
- SC COUTIER SENIOR	4 822 000	1 784 302	100.00	39 166 176	39 166 176	1 042 234			1 442 036	1 000 000	
- SA AKWEL	21 392 832	151 508 640	57.33	66 009 903	66 009 903			318 130 181	1 230 502	6 899 026	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- GF GFF MONNETIER	100	60 827	10.00	10	10			141 211	11 292		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- GFF MONNETIER	11 292	1 129
Total	11 292	1 129

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le 30/03/2022
COUTIER ANDRE Président du Directoire

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 823 731	383 237	1 440 494	1 531 680	91 187-	5.95-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	71 716	48 640	23 076	32 669	9 593-	29.36-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	105 209 329		105 209 329	89 946 150	15 263 179	16.97
	Créances rattachées à des participations	7 247 509		7 247 509	7 634 837	387 328-	5.07-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	114 352 284	431 877	113 920 408	99 145 336	14 775 072	14.90
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	26 559		26 559	51 459	24 900-	48.39-
	Autres créances	17 987		17 987	27 235	9 248-	33.95-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 261 547		1 261 547	593 412	668 136	112.59
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 306 093		1 306 093	672 105	633 988	94.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	13 408		13 408	139 623	126 215-	90.40-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	115 671 785	431 877	115 239 909	99 957 064	15 282 845	15.29

Certifié Conforme
Signature Président du Directoire

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 247 509
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 46 249 840)	46 249 840	46 249 840		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 111 157	17 111 157		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 080 260	1 929 551	150 709	7.81
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 140 982	30 289 216	1 851 766	6.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	8 400 179	3 014 188	5 385 991	178.69
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	1 952	1 952		
	Total I	105 984 370	98 595 904	7 388 466	7.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	13 408	139 623	126 215-	90.40-
	Provisions pour charges				
	Total III	13 408	139 623	126 215-	90.40-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 823 220		6 823 220	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	87 917	16 493	71 424	433.06
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 542	73 047	9 505-	13.01-
	Dettes fiscales et sociales	2 257 453	1 101 614	1 155 839	104.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10		
	Autres dettes	9 988	30 372	20 384-	67.11-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 242 131	1 221 537	8 020 594	656.60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	115 239 909	99 957 064	15 282 845	15.29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 242 131	1 221 537		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	249 000	199 034	448 034	465 893	17 858-	3.83-
Chiffre d'affaires NET	249 000	199 034	448 034	465 893	17 858-	3.83-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 756	6 115	359-	5.88-
Autres produits			3	1	2	112.77
Total des Produits d'exploitation (I)			453 793	472 009	18 216-	3.86-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			181 976	398 932	216 956-	54.38-
Impôts, taxes et versements assimilés			434 782	27 476	407 306	NS
Salaires et traitements			245 756	220 115	25 641	11.65
Charges sociales			110 229	93 097	17 132	18.40
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			100 779	100 779		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			73 438	84 866	11 428-	13.47-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 146 961	925 265	221 695	23.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			693 168-	453 256-	239 912-	52.93-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Attestation de présentation des comptes

implid Bellegarde

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	8 909 801	3 530 402	5 379 398	152.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	71 661	80 724	9 063-	11.23-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	139 623		139 623	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	9 121 085	3 611 126	5 509 959	152.58
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 408	139 623	126 215-	90.40-
Intérêts et charges assimilées (4)	26 137	9 586	16 551	172.66
Différences négatives de change		1 553	1 553-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	39 546	150 763	111 217-	73.77-
2. Résultat financier (V-VI)	9 081 540	3 460 363	5 621 176	162.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 388 372	3 007 107	5 381 265	178.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 055		20 055	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	20 055		20 055	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 248		8 248	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 248		8 248	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 807		11 807	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		7 081-	7 081	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	9 594 933	4 083 135	5 511 798	134.99
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 194 754	1 068 947	125 807	11.77
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 400 179	3 014 188	5 385 991	178.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 3 530 402
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

FIREX AUDIT
Commissaire aux comptes
implid Bellegarde

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 115 239 908.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 448 034.39 Euros et dégageant un bénéfice de 8 400 179.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
La société estime qu'il n'existe pas à cette date d'incertitude significative sur la continuité de son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	1 823 731		
Matériel de transport	70 964		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	752		
TOTAL	1 895 447		
Autres participations	97 580 986		14 875 851
TOTAL	97 580 986		14 875 851
TOTAL GENERAL	99 476 433		14 875 851

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			1 823 731	1 823 731
Matériel de transport			70 964	70 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			752	752
TOTAL			1 895 447	1 895 447
Autres participations			112 456 838	112 456 838
TOTAL			112 456 838	112 456 838
TOTAL GENERAL			114 352 284	114 352 284

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	292 050	91 187		383 237
Matériel de transport	38 295	9 593		47 888
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	752			752
TOTAL	331 097	100 779		431 877
TOTAL GENERAL	331 097	100 779		431 877

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	91 187				
Matériel de transport	9 593				
TOTAL	100 779				
TOTAL GENERAL	100 779				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 952				1 952
TOTAL	1 952				1 952

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	139 623	13 408	139 623		13 408
TOTAL	139 623	13 408	139 623		13 408
TOTAL GENERAL	141 575	13 408	139 623		15 360
Dont dotations et reprises financières		13 408	139 623		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	7 247 509	7 247 509	
Autres créances clients	26 559	26 559	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 906	10 906	
Groupe et associés	7 081	7 081	
TOTAL	7 292 055	7 292 055	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	23 220	23 220		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 800 000	6 800 000		
Emprunts et dettes financières divers	87 729	87 729		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 542	63 542		
Personnel et comptes rattachés	185 327	185 327		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 106	25 106		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 227	14 227		
Autres impôts taxes et assimilés	9 338	9 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10	10		
Groupe et associés	2 023 643	2 023 643		
Autres dettes	9 988	9 988		
TOTAL	9 242 131	9 242 131		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 800 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	189			

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16. 0000	2 890 615			2 890 615

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 220
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 542
Dettes fiscales et sociales	7 613
Total	94 375

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	39 546	9 121 085
Dont entreprises liées		8 981 462

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- COUTIER DEVELOPMENT LLC	1	548 331	100.00	1	1	1 638 513		278 858	147 183		
- SAS FOREX	33 100	1 981-	100.00	33 100	33 100	4 565 257		17 112	49 374-		
- SC COUTIER SENIOR	4 822 000	1 784 302	100.00	39 166 176	39 166 176	1 042 234			1 442 036	1 000 000	
- SA AKWEL	21 392 832	151 508 640	57.33	66 009 903	66 009 903			318 130 181	1 230 502	6 899 026	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- GF GFF MONNETIER	100	60 827	10.00	10	10			141 211	11 292		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

FIREX AUDIT

Commissaire aux comptes

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires	Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires		
- GFF MONNETIER	11 292	1 129
Total	11 292	1 129

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Le 30/03/2022
COUTIER ANDRE Président du Directoire

COUTIER DEVELOPPEMENT
Société anonyme au capital de 46.249.840 euros
Siège social : 975 route des Burgondes - 01410 CHAMPFROMIER
395 006 398 RCS Bourg-en-Bresse

La « **Société** »

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ETABLI PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise les informations, le cas échéant adaptées aux sociétés à conseil de surveillance, mentionnées aux articles L.225-37-4, 1° à 4° du Code de Commerce, ainsi que les observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et sur les comptes de l'exercice.

Les termes de ce rapport, préparé notamment sur la base des informations transmises au conseil de surveillance par le directoire de la Société, ont été arrêtés et approuvés par le conseil de surveillance lors de sa séance du 5 mai 2022.

1. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.

En vue de respecter les dispositions de l'article L.225-37-4 1°du Code Commerce, nous vous donnons ci-après, au vu des informations en notre possession, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice écoulé.

1.1. Situation des mandats des membres du Directoire

Nous vous rappelons que le directoire est actuellement composé des membres suivants nommés par décisions du conseil de surveillance du 8 avril 2021, pour une durée de 6 ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- Monsieur André COUTIER
- Monsieur Christophe COUTIER
- Monsieur Mathieu COUTIER
- Monsieur Benoît COUTIER
- Monsieur Nicolas COUTIER

Conformément à l'article L.225-37-4 1° du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des membres du Directoire durant l'exercice écoulé est la suivante :

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
André Coutier	AKWEL	Président et membre du Conseil de surveillance
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Président et membre du Directoire
	AKWEL RUDNIK CZECH REPUBLIC AS	Membre du Conseil de surveillance
	COFA2B SAS	Directeur Général
	COFA2M SAS	Directeur Général
	FOREX SAS	Directeur Général

André Coutier (Suite)	PEP VALORISATION	Représentant permanent de la société Akwel en sa qualité d'administrateur (jusqu'en 2021)
	COUTIER DEVELOPPEMENT LCC	Administrateur
	AKWEL USA	Administrateur

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Christophe Coutier	AKWEL	Représentant permanent de Coutier Développement, membre du conseil de surveillance
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Directoire
	COFA2C SAS	Président
	COUTIER DEVELOPPEMENT LCC	Président
	FOREX SAS	Président
	GFFM Groupement Forestier	Gérant

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Mathieu Coutier	AKWEL	Président du Directoire
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Directoire
	COFA2M SAS	Président
	SCI DU PAYS DE BRAY SUD	Gérant
	AKWEL VANNES France	Représentant permanent d'AKWEL, en sa qualité de Président
	AKWEL AUTOMOTIVE VANNES France	Représentant permanent d'AKWEL, en sa qualité de Président
	AKWEL CHIPPENHAM UK Limited	Administrateur
	AKWEL GERMANY SERVICES GMBH	Gérant
	AKWEL RUDNIK CZECH REPUBLIC AS	Membre du Directoire
	AKWEL VIGO SPAIN SLU	Administrateur et Président (à compter du 1er avril 2021)
	AKWEL SANT JUST SPAIN S.L	Administrateur et Président
	AKWEL BIRMINGHAM UK LTD	Représentant permanent de la société Akwel, en sa qualité d'administrateur
	AKWEL BURSA TURKEY OTOMOTIV A.S.	Vice -Président du Conseil d'administration
	AKWEL TIMISOARA ROMANIA SRL.	Administrateur
	AKWEL NINGBO CHINA CO, LTD	Administrateur
	AKWEL WUHAN AUTO PARTS CO, LTD	Administrateur
	AKWEL CHONGQING AUTO PARTS CO, LTD	Président et admistrateur
	MGI COUTIER ILIA CO PJS	Administrateur
	AKWEL BIRMINGHAM UK LTD	Représentant permanent de la société Akwel, en sa qualité d'administrateur
	AKWEL AUTOMOTIVE SWEDEN AB	Administrateur et Président
	AKWEL SWEDEN AB	Administrateur et Président
	AKWEL JAPAN SERVICES CO., LTD	Administrateur
	AKWEL USA, INC	Président
	AKWEL CADILLAC USA, INC	Administrateur et trésorier

Mathieu Coutier (Suite)	AKWEL AUTOMOTIVE USA, INC	Président et administrateur
	AKWEL JUAREZ MEXICO SA DE CV	Président
	AKWEL ORIZABA MEXICO SA DE CV	Administrateur et trésorier
	AKWEL MEXICO, SA DE CV	Président du conseil d'administration
	GOLD SEAL AVON POLYMERS PVT LTD	Administrateur
	AKWEL MEXICO USA, INC	Administrateur et trésorier

Nom	**Dénomination sociale**	**Fonctions**
Nicolas Coutier	AKWEL	Membre du Directoire
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Directoire
	AKWEL JAPAN SERVICES CO., LTD	Statutory Auditor
	AKWEL SANT JUST SPAIN S.L	Administrateur et secrétaire (à compter du 7 juin 2021)
	AKWEL PUNE INDIA PVT LTD	Administrateur
	AKWEL AUTOMOTIVE SWEDEN AB	Administrateur
	AKWEL SWEDEN AB	Administrateur
	AKWEL VIGO SPAIN SLU	Administrateur
	COFA2N SAS	Président

Nom	**Dénomination sociale**	**Fonctions**
Benoit Coutier	AKWEL	Membre du Directoire
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Directoire
	COFA2B SAS	Président
	AKWEL TIMISOARA ROMANIA SRL.	Président
	AKWEL TONDELA (PORTUGAL), LDA	Gérant
	MGI COUTIER ILIA CO PJS	Représentant permanent de Akwel, elle-même Administrateur
	AKWEL NINGBO CHINA CO, LTD	Administrateur
	AKWEL MEXICO, SA DE CV	Administrateur et Président
	AKWEL JUAREZ MEXICO SA DE CV	Administrateur et Vice-Président
	AKWEL ORIZABA MEXICO SA DE CV	Administrateur
	AKWEL WUHAN AUTO PARTS CO, LTD	Administrateur
	GOLD SEAL AVON POLYMERS PVT LTD	Administrateur
	AKWEL SWEDEN AB	Administrateur
	AKWEL AUTOMOTIVE SWEDEN AB	Administrateur
	AKWEL PUNE INDIA PVT LTD	Administrateur
	AKWEL BURSA TURKEY OTOMOTIV A.S.	Président du Conseil d'administration
	MGI COUTIER FINANCE LTD	Administrateur
	AKWEL VIGO SPAIN SLU	Administrateur (à compte du 1er avril 2021)
	AKWEL SANT JUST SPAIN S.L	Administrateur
	AKWEL JAPAN SERVICES CO., LTD	Administrateur
	AKWEL CHONGQING AUTO PARTS CO, LTD	Administrateur
	AKWEL RAYONG (Thailand) Co LTD	Administrateur

Benoit Coutier (Suite)	AKWEL VIDIN (Bulgaria) EOOD	Gérant
	AKWEL CHIPPENHAM UK Limited	Administrateur
	AKWEL BIRMINGHAM UK LTD	Administrateur
	AKWEL AUTOMOTIVE USA, INC	Administrateur et Officer
	AKWEL USA, INC	Administrateur
	AKWEL MEXICO USA, INC	Administrateur et Président
	AKWEL CADILLAC USA, INC	Administrateur et secrétaire

1.2. Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Nous vous rappelons que le Conseil de surveillance est actuellement composé des membres suivants, nommés par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 9 juin 2021, pour une durée de six (6) ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- Monsieur Roger COUTIER,
- Monsieur Nicolas JOB
- Madame Anne VIGNAT DUCRET
- La société COFA2E, représentée par Madame Emilie COUTIER

Conformément à l'article L.225-37-4 1° du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des membres du Conseil de surveillance durant l'exercice écoulé est la suivante :

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Roger Coutier	COUTIER DEVELOPPEMENT	Président et Membre du Conseil de Surveillance
	COFA2C	Directeur Général
	COFA2E	Directeur Général
	COFA2N	Directeur Général
	COUTIER SENIOR	Gérant

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Bertrand Millet	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 9 juin 20221

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Jean-Claude Seve	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 9 juin 20221
	S2M FINANCIERE	Président et Directeur Général
	MONNET SEVE	Président du Conseil d'Administration
	BOIS & SCIAGES DE SOUGY	Président du Conseil de surveillance

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Emilie Coutier	AKWEL	Membre du Conseil de surveillance.
	COFA2E SAS	Présidente

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Nicolas Job	AKWEL	Membre et Vice Président du Conseil de surveillance
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Conseil de surveillance (à compter du 9 juin 2021)
	NJ CONSULTING	Gérant

Nom	Dénomination sociale	Fonctions
Anne Vignat Ducret	AKWEL	Membre du Conseil de Surveillance (à compter du 29 octobre 2021)
	COUTIER DEVELOPPEMENT	Membre du Conseil de surveillance (à compter du 9 juin 2021)
	FORESTIERE & DEVELOPPEMENT (SAS) (France)	Directeur général
	LES FILS DE CYRILLE DUCRET (SAS) (France)	Directeur général
	FORETS ET SCIAGES D'AUTUN F.S.A (SAS) (France)	Directeur général
	POINT BOIS (SAS) (France)	Directeur général
	SUPBOIS (SA) (France)	Administrateur
	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST(France)	Administrateur
	SCIAGE USINAGE PANNEAUX BOIS-SUP BOIS	Administrateur
	BOIS & SCIAGES GUYANAIS – BSG (SARL)	Gérante
	MATBOIS (SARL)	Gérante
	PACABOIS (SARL)	Gérante
	SYSCOBOIS (SARL)	Gérante
	GROUPEMENT FORESTIER DU VIOLON (France)	Gérante
	GROUPEMENT FORESTIER DE LA VIELLE	Gérante
	CHARPENTES BOIS DIFFUSION - C.B.D. (SARL)	Gérante
	BOIS CARRE (SARL) ;	Gérante
	SOCIETE CIVILE DES PRES (SCI)	Gérante
	SCI SOUS LES ROCHES (SCI)	Gérante
	FORETS & SCIAGES COMTOIS FSC (SARL)	Gérante
	MBAO BOIS SENEGAL (SARL).	Gérante

2. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-37-4 2° DU CODE DE COMMERCE

En vertu de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce applicable sur renvoi de l'article L.225-68 alinéa6 du même code nous vous indiquons qu'aucune convention, autre que portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la société, et

- d'autre part, une autre société contrôlée par la société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

3. TABLEAU ETABLI EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-37-4 3° DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de commerce, issu de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017, nous vous précisons qu'il n'existe aucune délégation de compétence ni de pouvoir en cours de validité accordée par l'assemblée générale au directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

4. OBSERVATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE ET SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 alinéa 6 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Le Directoire nous a régulièrement informés de l'évolution de la Société, par ses rapports trimestriels, ce qui nous a permis d'exercer valablement notre mission.

En ce qui concerne la vérification des comptes, les commissaires aux comptes ont pu effectuer leur contrôle et procéderont à la lecture de leurs rapports.

Après avoir pris connaissance des comptes annuels et consolidés arrêtés par le Directoire, du rapport de gestion et sur rapport sur la gestion du Groupe, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces documents.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les différentes résolutions qui vous sont proposées, et à approuver le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil de surveillance et le rapport de gestion établi par le Directoire.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE RC

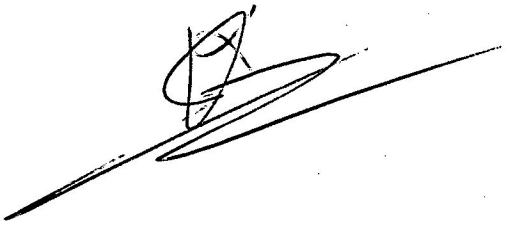

COUTIER DEVELOPPEMENT
Société anonyme au capital de 46.249.840 euros
Siège social : 975 route des Burgondes - 01410 CHAMPFROMIER
395 006 398 RCS Bourg-en-Bresse

(La « **Société** »)

RAPPORT DU DIRECTOIRE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels (sociaux et consolidés) de cet exercice et vous demander de donner quitus de leur gestion aux membres du directoire de la Société.

Conformément à la faculté offerte par l'article L.233-26 alinéa 2 du Code de commerce, le directoire a décidé d'inclure dans son rapport de gestion, le rapport sur la gestion du Groupe établi sur la base des comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, il vous sera donné lecture des rapports établis par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission.

Tous les documents prescrits par la législation et la réglementation en vigueur vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi.

1. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.

Par ailleurs, nous vous rappelons que notre Société est désormais soumise à l'obligation d'établir des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe des comptes sociaux et consolidés toutes explications complémentaires.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES CONSOLIDEES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

2.1 Examen des comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	2021 (en euros)	2020 (en euros)
• **Le chiffre d'affaires s'élève à**	448.034	465.893
se décomposant comme suit :		
- Prestation de service :	249.000	224.853
- Loyers au titre des bâtiments en Allemagne	199.034	241.040
Le total des produits d'exploitation s'élève à	453.793	472.009
Le total des charges d'exploitation s'élève à	1.146.961	925.265
• **D'où un résultat d'exploitation de**	(693.168)	(453.256)
Le total des produits financiers s'élève à	9.121.085	3.611.126
Le total des charges financières s'élève à	39.546	150.763
• **D'où un résultat financier de**	9.081.539	3.460.363
• Le résultat courant avant impôts est donc de	8.388.372	3.007.107
Le total des produits exceptionnels s'élève à	20.055	0
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	8.248	0
• **D'où un résultat exceptionnel de**	11.807	0
• **Impôts sur les bénéfices**	0	(7.081)
• **Résultat net de**	8.388.372	3.014.188

Le total des capitaux propres s'élève ainsi à la somme de 105.984.370 euros contre 98.595.904 euros pour l'exercice précédent, pour un capital social de 46.249.840 euros.

2.2 Examen des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	2021 (en K euros)	2020 (en K euros)
• **Le chiffre d'affaires s'élève à**	923.347	937.462
se décomposant comme suit :		
- Marchandises et produits	922.879	936.992
- Services	468	470
Le total des produits d'exploitation s'élève à	992.214	970.862
Le total des charges d'exploitation s'élève à	913.564	853.461
• **D'où un résultat d'exploitation de**	78.650	117.401
Le total des produits financiers s'élève à	1.230	1.122
Le total des charges financières s'élève à	3.305	3.154
• **D'où un résultat financier de**	-2.075	- 2.032
• **Le résultat courant avant impôts est donc de**	76.575	115.369
Le total des produits exceptionnels s'élève à	5.846	4.776
Le total des charges exceptionnelles s'élève à	11.007	8.601
• **D'où un résultat exceptionnel de**	-5 161	-3.825

	2021 (en K euros)	2020 (en K euros)
Les impôts sur les bénéfices et impôts différés s'élevant à:	16.320	20.204
• **Le résultat net des sociétés intégrées est de**	55.093	91.341
Les dotations aux amortissements/provisions des écarts d'acquisition s'élevant à	- 3.675	- 6.766
Les mises en équivalence s'élevant à	460	1.293
• **Le résultat de l'ensemble consolidé est de**	50.491	85.868
Les intérêts minoritaires s'élevant à	15.125	27.980
• **Le résultat net est donc de**	35.366	57.888

Le total des capitaux propres de l'ensemble consolidé s'élève ainsi à la somme de 573.041 K€ contre 551.298 K€ pour l'exercice précédent.

2.3 Exposé de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice

La Société exerce une activité de holding animatrice de ses filiales et du Groupe AKWEL.

Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi son activité en définissant les orientations stratégiques générales du Groupe Akwel et les objectifs assignés à chacune des entités juridiques du Groupe.

A cet effet, se réunit notamment en son sein plusieurs fois par an un Comité Stratégique composé de personnes qualifiées indépendantes ainsi que de représentants de COUTIER DEVELOPPEMENT et des filiales animées, aux fins de participer activement à la conduite de la politique générale du Groupe, de piloter et de coordonner les filiales.

Concernant le bâtiment qui abrite les bureaux de la sous-filiale Akwel Germany Services, acquis le 26 septembre 2017 en Allemagne, la Société perçoit des revenus de loyers pour les locaux commerciaux et a entrepris une importante deuxième partie de réparations ou de remise en état et fait exécuter un entretien régulier des abords et du local.

Durant l'exercice 2021 la Société a continué à avancer la trésorerie via FOREX SAS en vue de l'acquisition par GFF MONNETIER de forêts.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société n'a qu'une activité courante sans travaux de sylviculture. Les ventes de bois et locations de chasse se sont élevées à 141.211 Euros.

S'agissant des informations d'ordre social et relatives au personnel, au 31 décembre 2021, les sociétés GFF MONNETIER et FOREX n'emploient aucun salarié. A cette même date, la société COUTIER DEVELOPPEMENT emploie deux personnes, exerçant chacune un mandat social.

Concernant les informations d'ordre environnemental, la société COUTIER DEVELOPPEMENT ayant une activité de holding animatrice, elle veille au respect des règlementations en vigueur par ses filiales et particulièrement par la société FOREX s'agissant de ses prestations de services de travaux en forêts ainsi que par la société GFF MONNETIER possédant un patrimoine de forêts, de massifs forestiers et terrains à entretenir pour les travaux sous-traités à des experts forestiers et sociétés de travaux publics et scieries.

2.4 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires

Nous vous invitons à vous reporter à la section 2.3.

2.5 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et les entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées

En tant que société holding, les risques et incertitudes rencontrés demeurent nécessairement liés à ceux des sociétés opérationnelles qu'elle contrôle directement ou indirectement en particulier les principaux risques opérationnels du Groupe AKWEL.

A cet effet, nous vous invitons à vous référer au chapitre 1.7 « Facteurs de risques » du rapport financier annuel 2021 de la société AKWEL, ainsi qu'au chapitre 3 « PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES ».

Concernant les risques liés aux différentes activités de la Société et de ses filiales :

- *Pour la Société et sa filiale COUTIER SENIOR : Le contexte économique actuel pourrait entrainer une baisse des produits de la Société et de Coutier Senior. Notamment, la Société pourrait être amenée à revoir la baisse les loyers du bâtiment loué en Allemagne en fonction de l'évolution de valeur locative locale.*

- *Pour FOREX SAS et GFF MONNETIER : Les massifs forestiers destinés à constituer un patrimoine peuvent subir des préjudices liés aux tempêtes et intempéries, accidents : incendies, sécheresse et feux et maladies des arbres et entraîner une dévalorisation des propriétés de terrains et valeur des forêts, avec une diminution des produits de l'exploitation des forêts : coupes, ventes de bois coupé, etc…*

- *Pour COUTIER DEVELOPMENT LLC USA : il existe un impact du risque de taux de change pour les revenus de locations, intérêts de compte courant et travaux d'entretiens et fonctionnement.*

2.6 Utilisation des instruments financiers par la Société

Aucune couverture des risques de taux n'a été mise en place

2.7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En tant que société holding, l'évolution et les perspectives d'avenir sont liés aux sociétés opérationnelles qu'elle contrôle directement ou indirectement en particulier la société AKWEL (cf. chapitre 1.6 du rapport financier annuel 2021 AKWEL).

La Société poursuit son activité de définition de la stratégie et de la politique industrielle et commerciale du groupe AKWEL. Le détail pour des raisons de confidentialité figure dans un rapport ah hoc.

La Société, par suite de l'acquisition du bâtiment en Allemagne encaisse des loyers mais doit aussi supporter des charges de réparation et d'entretien et devra faire des travaux dont il faut tenir compte lors de la révision des loyers en cours en vue de la refacturation aux locataires.

Tous les contrats de locations, les charges d'entretien et les travaux sont suivis par une agence immobilière allemande avec laquelle il y a un contrat. Pour bien être en conformité avec les règles fiscales allemandes, les déclarations seront désormais faites par un cabinet allemand.

La Société reste dans sa logique de poursuivre sa diversification dans l'immobilier industriel et dans l'acquisition et l'exploitation de forêts via ses filiales.

3. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En tant que société holding, les activités en matière de recherche et développement sont liées aux sociétés opérationnelles qu'elle contrôle directement ou indirectement en particulier la société AKWEL (cf. chapitre 1.9 du rapport financier annuel 2021 AKWEL).

4. SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément à l'article L.232-1, II du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société ne dispose d'aucun établissement secondaire actif à ce jour.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas eu d'événement important survenu depuis la clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion.

6. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES PRELEVE SUR LE BENEFICE DISTRIBUABLE

A titre liminaire, nous vous indiquons que Madame Geneviève Coutier, propriétaire de 2 actions, et Messieurs André et Roger Coutier, propriétaires, respectivement de 2 et 3 actions, ont fait part au Directoire de leur décision de renoncer, par avance, à leur droit au bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dans l'hypothèse où une distribution de dividende serait décidée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Dans ce contexte, sur la proposition du Directoire, il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 8.400.179,06 euros, de la manière suivante :

- Une somme de 420.008,95 euros (soit 5 %) sera affectée au compte « Réserve Légale » dont le montant sera ainsi porté de la somme de 2.080.260,04 euros à la somme de 2.500.268,99 euros — 420.008,95 euros
- Une somme de 0,35 euro par action sera distribuée à titre de dividendes aux actionnaires (soit la somme globale de 1.011.712,80 euros sur la base d'un nombre d'actions de 2 890 608, déduction faite des 7 actions détenues par Madame Geneviève Coutier et Messieurs André et Roger Coutier — 1.011.712,80 euros
- Le solde, soit la somme de 6.968.457,31 euros, sera affecté au compte « Autres réserves » dont le montant sera ainsi porté de la somme de 38.149.203,77 euros à la somme de 45.117.661,08 euros. — 6.968.457,31 euros

Le dividende d'un montant de 0,35 euro par action serait mis en paiement à compter de l'assemblée générale et dans les délais légaux.

7. DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDES DISTRIBUES	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
31/12/2018	2.890.615	1.011.715,25€	2.10 €	867.182,40€
18/01/2019 (*Distribution exceptionnelle*)	2.890.615	10.984.337,00€	26,60 €	10.984.310,40 €
31/12/2019	2 890 608	1 011 712,80€	0,00 €	1 011 712,80€
31/12/2020	2 890 608	1 011 712,80€	0,00 €	1 011 712,80€

8. DEPENSES ET CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'aucune dépense ni charge non déductible fiscalement visée aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts, n'a été engagée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

9. DECOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS DE LA SOCIETE PAR DATE D'ECHEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur les délais de paiement à l'égard des créances clients et dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice 2021 :

	Article D.441-6 I.1°: Factures reçu non réglées à la date de clôture l'exercice dont le terme est échu						*Article D.441-6 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu*					
	0 jour (indicat	*1 à Jour*	*31 à jour*	*61 à jour*	*91 jours plus*	*Total jour plus)*	*0 jour (indicatif)*	*1 à 30 Jours*	*31 à 60 jours*	*61 à 90 jours*	*91 jours et plus*	*Total (1 jour et plus)*
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)												
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)												
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues							Néant					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-10 ou article L.441-11 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ *Délais contractuels : (préciser)* ☐ *Délais légaux : (préciser)*						☐ *Délais contractuels : (préciser)* ☐ *Délais légaux : (préciser)*					

N-1 :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçu non réglées à la date de clôture l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicat	1 à Jour	31 à jour	61 à jour	91 jours plus	Total jour plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 Jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	-					-	-					-
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	-	-	-	-	-	-						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							-	-	-	-	-	-
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	-						-					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	-						Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-10 ou article L.441-11 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : - ☐ Délais légaux : -						☐ Délais contractuels : - ☐ Délais légaux : -					

10. FILIALES ET PARTICIPATIONS

10.1 Prises de participation et de contrôle intervenues au cours de l'exercice

En date du 20 avril 2021, la Société a procédé à l'acquisition des 701 parts sociales COUTIER SENIOR détenues par la Société ATF et des 85 parts sociales COUTIER SENIOR détenues par Monsieur Henri TABORIN.

Depuis cette date, la Société COUTIER est l'associée unique de la Société.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a cédé aucune participation.

10.2 Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées en France et à l'étranger

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 al. 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'activité et des résultats des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle :

1) FOREX

La Société détient actuellement 100 % du capital social de la société FOREX, société par actions simplifiée au capital de 33.100 euros, dont le siège social est situé, à CHAMPFROMIER (01410), 975 route des Burgondes et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro unique d'identification 817.507.148.

La société FOREX exerce toutes activités de travaux forestiers ; tous travaux de voirie et déneigement et d'entretien d'espaces verts. Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié de la société FOREX est nul.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société FOREX a réalisé un chiffre d'affaires de 17.112 euros contre 4.391 euros en 2020.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2021 est bénéficiaire pour un montant de 3 ;478 euros contre (8.697) euros pour l'exercice 2020.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de (49.374) euros contre une perte de (65.458) euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des capitaux propres s'élève ainsi à la somme de 31.119 euros contre 80.492 euros pour l'exercice précédent, pour un capital social de 33.100 euros.

2) AKWEL

La Société détient, au 31 décembre 2021, 57,33 % du capital social (soit 15.331.170 actions) et 67,53 % des droits de vote (soit 30.662.340 droits de vote) de la société AKWEL, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 21.392.832 euros, dont le siège social est situé à CHAMPFROMIER (01410), 975 route des Burgondes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro unique d'identification 344 844 998.

La société AKWEL exerce une activité d'équipementier automobile.

Pour plus de détails sur l'activité d'Akwel, nous vous renvoyons au rapport financier annuel 2021.

1°) COMPTES SOCIAUX

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, son chiffre d'affaires s'est élevé à 318.130 milliers d'euros contre un chiffre d'affaires de 325.148 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2021 est une perte de 2.578 milliers d'euros, contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 10.925 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire et s'élève à 2.142 milliers d'euros contre un résultat déficitaire de 10.187 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à 812 milliers d'euros contre un résultat bénéficiaire 1.425 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et le résultat net de cet exercice est un bénéfice de 1.231 milliers d'euros, contre bénéfice de 1.193 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

2°) COMPTES CONSOLIDES

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 922.472 milliers d'euros contre un chiffre d'affaires consolidé de 937.178 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

L'excédent brut d'exploitation consolidé au 31 décembre 2021 s'élève à 117.041 milliers d'euros contre un excédent brut d'exploitation consolidé de 175.303 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le résultat opérationnel courant consolidé au 31 décembre 2021 s'élève à 75.227 milliers d'euros contre un résultat opérationnel courant consolidé de 113.711 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2021 est bénéficiaire et s'élève à 50.932 milliers d'euros contre un résultat net consolidé bénéficiaire de 86.144 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

3) COUTIER SENIOR

La Société détient actuellement 100 % du capital social de la société COUTIER SENIOR, société civile au capital de 4.822.000 euros, dont le siège social est situé à CHAMPFROMIER (01410), 975 route des Burgondes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro unique d'identification 451 360 150.

La société COUTIER SENIOR exerce une activité de société holding. Elle détient 12,18% du capital social de la société AKWEL et 14,36 % des droits de vote de cette dernière au 31 décembre 2020.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société COUTIER SENIOR n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le résultat de cet exercice est un bénéfice de 1.442.036 euros contre un bénéfice de 626 505 euros pour l'exercice précédent.

4) GFF MONNETIER : Groupement Forestier Foncier Monnetier – Société civile

La Société détient actuellement 10 % et indirectement via la société FOREX (elle-même détenue à 100% par la Société) 90 % du capital social de la société GFF MONNETIER, société civile au capital de 100 euros, dont le siège social est situé à CHAMPFROMIER (01410), 975 route des Burgondes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro unique d'identification 819 134 206.

La société GFF MONNETIER exerce une activité de groupement forestier : constitution, amélioration, équipement, conservation et gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers.

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié de la société GFF MONNETIER est nul.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2021 de la société GFF MONNETIER sont les suivants :

- Chiffre d'affaires : 141.211 euros contre 37.674 euros au 31 décembre 2020,
- Résultat net : un bénéfice de 11.292 euros contre un bénéfice de 126.423 euros au 31 décembre 2020.

5) COUTIER DEVELOPMENT LLC

La Société détient actuellement 100 % du capital social de la société COUTIER DEVELOPMENT LLC.

La société COUTIER DEVELOPMENT LLC est une société de droit américain enregistrée aux Etats-Unis sous le numéro ID NUMBER F0205W en date du 6 septembre 2019 et régie par le LIMITED LIABILITY COMPANY ACT de l'état du MICHIGAN. Son siège social est situé 39205 COUNTRY CLUBE DRIVE, Suite C-16 – FARMINGTON HILLS -48 331 MICHIGAN USA.

Cette société exerce toutes activités légales pour une limited liability company régie par le Company Act de l'état du Michigan.

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié de la société COUTIER DEVELOPMENT LLC est nul.

Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2021 de la société COUTIER DEVELOPMENT LLC sont les suivants :

- *Chiffre d'affaires : 317 173 USD*
- *Résultat net : 186.846 USD*

10.3 Participations croisées

Nous vous précisons que la Société ne se trouve pas dans l'une des situations prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

Nous vous informons par ailleurs, qu'en application de l'article R.233-19 alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à des participations croisées prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

11.1 Répartition du capital social de la Société - Autocontrôle

Nous vous informons qu'aucune modification du capital social n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. La Société est contrôlée par Messieurs André et Roger COUTIER et leurs descendants directement et/ou indirectement, notamment via des holdings patrimoniales[1].

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune société contrôlée directement ou indirectement par la Société ne détient d'actions d'autocontrôle.

11.2 Participation des salariés au capital

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2021, aucune action n'est détenue par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L.3332-1 à L.3332-28 du code du travail et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et portant création des fonds communs de créances.

De même, nous vous indiquons qu'aucune action nominative n'est détenue par les salariés en application des articles L.225-187 et L.225-196 du Code de commerce, dans leur rédaction antérieure à l'entrée en vigueur de la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale, de l'article L.225-197-1 du Code de commerce, de l'article L.3324-10 du Code du travail, de l'article 31-2 de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique et de l'article 11 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations, dans sa rédaction antérieure à l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 précitée.

11.3 Opérations d'attribution d'actions ou d'options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société

Nous vous informons qu'aucune opération d'attribution d'actions, d'options d'achats ou de souscriptions d'actions réservées au personnel de la Société n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

11.4 Informations relatives à l'achat par la Société de ses propres actions

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune opération sur ses propres actions.

Il est par ailleurs précisé que la Société ne détient aucune de ses propres actions au 31 décembre 2021.

[1] cf. notamment document AMF 207C1059 du 6 juin 2007

12. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

13. APPLICATION DE LA TAXONOMIE VERTE EUROPEENNE

(a) Présentation

Afin de favoriser la transparence et une vision de long terme dans les activités économiques et de réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables sur le plan environnemental, le plan d'action sur le financement de la croissance durable de l'Union Européenne (UE) a conduit à la création d'un système commun de classification des activités des entreprises permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables.

Ce système est défini dans un règlement européen (EU 2020/852 Taxonomy) du 18 juin 2020 (le « Règlement Taxonomie ») et vise à définir les objectifs environnementaux de l'UE et les activités économiques correspondantes.

Les activités économiques durables, ou activités alignées, sont définies à l'article 3 du Règlement Taxinomie.

Pour déterminer si une activité peut être considérée comme durable, elle doit :

(i) *Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique, (ii) l'adaptation au changement climatique, (iii) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (iv) la transition vers une économie circulaire, (v) la prévention et le contrôle de la pollution, et (vi) la protection et la restauration de la biodiversité et des éco systèmes ;*

(ii) *Ne causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ;*

(iii) *Être exercée dans le respect des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris de la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, des huit conventions fondamentales de l'OIT et de la Charte internationale des droits de l'homme ;*

(iv) *Être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission.*

La Commission Européenne a adopté, le 4 juin 2021, l'Acte Délégué Climat, qui définit les critères d'examen techniques relatifs aux deux premiers objectifs environnementaux (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) et identifié plus de 80 sous-secteurs d'activités économiques représentant 93 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de l'Union Européenne et qui nécessitent une action prioritaire (les activités dites « éligibles à la taxinomie européenne »).

Les quatre autres objectifs environnementaux feront l'objet ultérieurement d'actes délégués complémentaires qui sont attendus courant 2022.

En application du Règlement Taxonomie et de l'Acte Délégué relatif à l'article 8 du Règlement Taxonomie publié le 6 juillet 2021, la Société, doit publier depuis le 1er janvier 2022 sa sensibilité à la taxonomie verte européenne et des indicateurs de durabilité tels que la part de son chiffre d'affaires, de ses dépenses d'investissement (Capex) et de ses dépenses opérationnelles (Opex) de l'exercice 2021 associées à des activités éligibles à la taxonomie européenne.

Pour l'exercice 2021, l'éligibilité doit être appréciée au regard des objectifs environnementaux définis à ce jour par le Règlement Européen, à savoir l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Ainsi, la Société doit publier uniquement la part d'activités économiques éligibles et non éligibles à la taxonomie dans son chiffre d'affaires total, ses dépenses d'investissement (CAPEX) et ses dépenses d'exploitation.

À cette fin, la Société a procédé un examen des activités décrites (secteur, activité, description) dans les Actes Délégués (Annexe 1 et Annexe 2 du Règlement) sur le périmètre correspondant au reporting de la DPEF et au regard des deux objectifs environnementaux.

Sur la base de cet examen et au regard du document « Draft Commission notice on the interpretation of certain legal provisions of the Disclosures Delegated Act under Article 8 of EU Taxonomy Regulation on the reporting of eligible economic activities and assets» publié le 2 février 2022, la Société a considéré que l'ensemble de ses activités est éligible au référentiel de la taxonomie, y compris celle relative à la fabrication de produits destinés aux véhicules thermiques.

(b) Périmètre

- Les ventes, les dépenses d'investissements et dépenses d'exploitation considérées couvrent l'ensemble des activités de COUTIER DEVELOPPEMENT correspondant au périmètre des sociétés sous son contrôle ;
- les sociétés dans lesquelles COUTIER DEVELOPPEMENT et ses entreprises exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du calcul des ratios définis par l'acte délégué relatif à l'article 8 du Règlement taxinomie publié le 6 juillet 2021 (Règlement délégué (UE) 2021/2178) ;
- les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2021 et le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers.

(c) Publication

Éligibilité du chiffre d'affaires à la taxinomie européenne

Activités économiques	Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	Part du chiffre d'affaires
A. Activité éligible à la taxonomie		
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental	923,3	100,00 %
B. Activité non éligible à la taxonomie		
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie	0,00	0,00 %
Total (A +B)	923,3	0,00 %

Dépenses d'Investissements / CAPEX

Activités économiques	Capex (en M€)	Part des Capex
A. Activité éligible à la taxonomie		
Capex des activités durables sur le plan environnemental	0	0,00 %
B. Activité non éligible à la taxonomie		
Capex des activités non éligibles à la taxonomie		100,00 %
Total (A +B)	0	0,00 %

Dépenses d'exploitation / OPEX

Dans le cadre de la Taxonomie, les dépenses d'exploitation (OPEX "Taxonomie") sont définies de façon restrictive comme les coûts directs non capitalisés liés :

- À la recherche et au développement ;
- Aux mesures de rénovation des bâtiments ;
- Aux locations à court terme ;
- À l'entretien et aux réparations ;
- À toutes les autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles par l'entreprise ou par un tiers sous-traitant qui sont nécessaires pour assurer le fonctionnement continu et efficace de ces actifs.

Les dépenses d'exploitation telles que définies par le règlement taxinomie sont non significatives par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation figurant au compte de résultat consolidé de COUTIER DEVELOPPEMENT. Par conséquent cet indicateur n'est pas présenté.

LE DIRECTOIRE

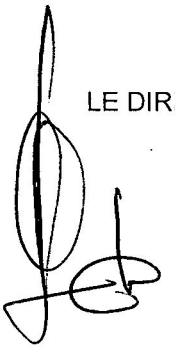

COUTIER DEVELOPPEMENT
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 46.249.840 euros
Siège social : 975 route des Burgondes - 01410 CHAMPFROMIER
395 006 398 RCS Bourg-en-Bresse

La « **Société** »

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ADOPTTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

QUATRIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 - Distribution de dividendes prélevés sur le bénéfice distribuable dudit exercice*)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du Directoire,

constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à la somme de 8.400.179,06 euros,

prend acte que Madame Geneviève Coutier, propriétaire de 2 actions, et Messieurs André et Roger Coutier, propriétaires, respectivement de 2 et 3 actions, ont fait part au Directoire de leur décision de renoncer, par avance, à leur droit au bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

décide d'imputer ledit bénéfice de la manière suivante :

• Une somme de 420.008,95 euros (soit 5 %) sera affectée au compte « Réserve Légale » dont le montant sera ainsi porté de la somme de 2.080.260,04 euros à la somme de 2.500.268,99 euros	420.008,95 euros
• Une somme de 0,35 euro par action sera distribuée à titre de dividendes aux actionnaires (soit la somme globale de 1.011.712,80 euros sur la base d'un nombre d'actions de 2 890 608, déduction faite des 7 actions détenues par Madame Geneviève Coutier et Messieurs André et Roger Coutier	1.011.712,80 euros
• Le solde, soit la somme de 6.968.457,31 euros, sera affecté au compte « Autres réserves » dont le montant sera ainsi porté de la somme de 38.149.203,77 euros à la somme de 45.117.661,08 euros.	6.968.457,31 euros

prend acte que le directoire fixera la date et les modalités de cette distribution,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDES DISTRIBUES	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
31/12/2018	2.890.615	1.011.715,25€	2.10 €	867.182,40€
18/01/2019 (*Distribution exceptionnelle*)	2.890.615	10.984.337,00€	26,60 €	10.984.310,40 €
31/12/2019	2 890 608	1 011 712,80€	0,00 €	1 011 712,80€
31/12/2020	2 890 608	1 011 712,80€	0,00 €	1 011 712,80€

Cette résolution, mise aux voix, obtient les votes suivants :

Pour : 2.890.615 Contre : 0 Abstention : 0

En conséquence, elle est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

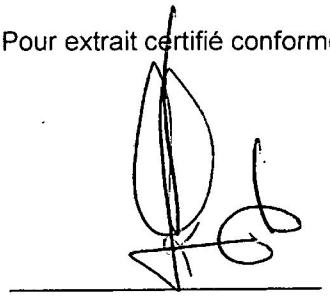

Le Président du Directoire
André COUTIER